

La République du Centre, 30 avril 2010

Les villes du futur : rêve ou cauchemar ?

Il Jean-Pierre Sauer, sénateur du Loiret, s'est penché jeudi sur le devenir des villes à l'horizon de trente à quarante ans. Un rapport suivra.

Quelles villes dans trente à quarante ans ? Quelles prévisions prendre pour infléchir une tendance d'étalement urbain, ou les villes s'étendent à perte de vue ? La délégation à la prospective du Sénat a été l'initiatrice d'une conférence, jeudi, à Paris. Jean-Pierre Sauer, sénateur du Loiret, en est le rapporteur et se reconcentre de ce débat pour effectuer des propositions

dans sept ou huit mois. Actuellement, le monde entier envisage une mutation des mégapoles. Il s'agit des questions écologiques et d'urbanisme. À une échelle plus petite — et variable pour l'agglomération orléanaise —, les entrées de ville montent leurs kilomètres de filles onduleuses et de parkings. « La ville du XXI^e siècle est le fruit de la grande industrie. On a fait des barres pour loger les ouvriers, on a réuni de grands ensembles commerciaux et on a créé des zones automobiles », souligne Jean-Pierre Sauer. Cette ville — avec un centre patrimonial, des quartiers verticaux et des centres commerciaux, de lot-

sis ou des campus en périphérie — peut-elle évoluer ? Jean-Pierre Sauer pose une question sociale et fonctionnelle, « une ville de la rencontre et du partage. Il faut repenser l'ensemble de l'aire urbaine. Si je demeurais à La Source, à l'Argonne, aux Chartres, comment se fait pour retrouver une harmonie sociale et fonctionnelle ? Il faut avoir l'audace de mettre de l'université, des commerces dans des quartiers. » Jeudi, des prospectivistes ont parlé de l'utilité d'être au saut-luge universel les représentants des agglomérations. Il y a l'accusé, aussi, à repenser les rapports ville-campagne : « Il faut les villages à 30 ou 40 kilomètres

d'Orléans se développent et se repensent. Cela inclut beaucoup de transport, d'énergie », commente Jean-Pierre Sauer. Daniel Couhaud, ancien maire de Châteauneuf, a aussi suggéré de repenser les plans locaux d'urbanisme, non seulement sur les agglomérations mais à un échelon plus large. Sur l'Orléanais, il pourrait ainsi être délimité par Beaugency, Châteauneuf, Neuville-Poitiviers et La Ferté. Une unité territoriale cohérente, puisque les habitants ne travaillent pas forcément sur leur lieu de domicile ! Une échelle qui permettrait aussi aux maires de ne pas penser qu'à leur chapelle. —

A. M. C.